

RECHERCHE ANIMALE

L'Inserm signe une charte de transparence

Dans le cadre de sa politique de transparence sur le recours aux animaux à des fins de recherche, l'Inserm a signé une charte avec 30 établissements de recherche et laboratoires privés qui développent des médicaments. L'Institut réaffirme ainsi sa volonté de mettre à disposition du public une information exhaustive et claire sur l'utilisation des animaux dans les sciences biomédicales. Explications avec Brigitte Rault, responsable du Bureau de l'expérimentation animale (BEA).

Quelle est la genèse et la raison d'être de ce document ?

Brigitte Rault : L'élaboration de cette charte a été initiée et coordonnée par le Groupe interprofessionnel de réflexion et de communication sur la recherche (Gircor), association qui rassemble les établissements de recherche biomédicale publics et privés français et dont l'Inserm assure la vice-présidence. Elle répond à une demande croissante des publics qui se préoccupent des droits et du respect de l'animal : comprendre comment les animaux sont utilisés et traités dans des projets scientifiques, et pourquoi ils ne sont pas systématiquement remplacés par des méthodes *in vitro* ou *in silico* [❖]. Les acteurs de la recherche doivent pouvoir communiquer sans tabous sur ces sujets afin d'entretenir une relation de confiance avec la société, et d'expliquer comment l'évolution de la réglementation et des technologies s'intègre dans les pratiques. Cette démarche fait écho à des initiatives similaires en Europe, notamment au Royaume-Uni avec le Concordat on Openness on Animal Research, signé par 127 organisations britanniques. La France fait partie des pays européens qui utilisent un nombre

« L'Inserm s'engage à énoncer clairement la place qu'occupe le modèle animal dans ses recherches »

important d'animaux à des fins de recherche, ce qui peut être une source d'inquiétude et de tensions avec les militants pour la cause animale. Une telle initiative permettra au public de mieux connaître les modalités de la recherche pour mieux les comprendre, peut-être les accepter plus facilement, ou se faire à minima un avis éclairé sur le sujet.

Quels engagements l'Institut prend-il à travers cette charte ?

B. R. : Dans leurs activités, les personnels de l'Inserm se conforment déjà aux principes éthiques des 3R (« réduire, raffiner, remplacer »), qui consistent à garantir que le même niveau d'information ne pourrait pas être obtenu sans recourir à l'animal pour répondre à un objectif scientifique défini ; à réduire le plus possible le nombre d'animaux impliqués dans un projet de recherche sans sacrifier la puissance statistique des résultats ; et à assurer la bienveillance et le bien-être des animaux, notamment en limitant les contraintes qui peuvent leur être imposées (manipulations, contention, stress, douleur) dans le cadre de procédures expérimentales. À travers cette démarche de transparence, l'Institut s'engage à énoncer clairement la place qu'occupe le modèle animal dans l'ensemble de ses recherches. Cette décision s'inscrit dans la continuité de ses actions pour dissiper les incompréhensions qui peuvent accompagner l'expérimentation animale et couper court aux

inflexions concernant le traitement des animaux en laboratoire : les chercheurs, ingénieurs et techniciens sont aujourd'hui parfaitement conscients et formés sur la sensibilité des animaux et sur les exigences réglementaires qui en découlent. Ils doivent maintenant se mobiliser plus largement pour communiquer avec le grand public et les médias.



Brigitte Rault
responsable du BEA
de l'Inserm, référente Éthique
et modèles animaux

Quels effets est-on en droit d'attendre de ce genre de démarche ?

B. R. : Dans le cadre de la charte, le Gircor a pour mission de recenser chaque année les actions de l'ensemble des signataires en matière de communication et d'information vers le public. Il s'agit donc de poursuivre nos efforts pour expliquer en quoi l'utilisation des animaux dans la recherche en santé, indissociable des progrès et des découvertes réalisées dans ce domaine, s'avère encore indispensable et complémentaire à d'autres méthodes. Enfin, nous souhaitons montrer que la question des animaux en recherche ne doit pas se limiter à une vision manichéenne de type « Pour ou contre l'expérimentation animale ? ». Le Royaume-Uni, initiateur de cet élan global vers une communication transparente, a d'ailleurs noté depuis sa mise en place une diminution des actions, parfois violentes, envers des chercheurs qui travaillent sur l'animal. L'installation d'un climat apaisé est propice au dialogue entre la communauté scientifique et la société, et à la mise en place d'un cercle vertueux, bénéficiant tout autant à la science qu'aux animaux qui y participent.

Propos recueillis par Marie Simon

❖ **In silico.** Recherche réalisée au moyen de modèles informatiques

Télécharger la Charte de transparence sur le recours aux animaux à des fins scientifiques et réglementaires en France :

recherche-animale.org

Égalité professionnelle

L'Inserm initie son plan d'action

Au travers d'un plan d'action ambitieux, partie intégrante du plan stratégique de l'Institut et de l'accord sur l'égalité professionnelle dans la fonction publique, l'Inserm prend des engagements forts pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Son plan d'action s'articule autour de quatre axes : initier une action collective et engageante ; créer les conditions d'un égal accès aux responsabilités et aux promotions ; favoriser l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle et mieux accompagner la parentalité ; et enfin lutter contre le sexisme

et les violences sexuelles. Par ce plan, l'Institut affirme sa volonté d'agir à travers des actions concrètes. Pour Marianne Desmedt, chargée de mission pour la parité et l'égalité professionnelle à l'Inserm, « *l'attente est immense, l'adoption de ce premier plan est déjà une avancée. Nous sommes dorénavant tous engagés dans un processus opérationnel et durable. Ce plan va nous faire progresser collectivement et les premiers résultats sont attendus dès cet été. Nous communiquerons régulièrement sur la mise en œuvre des actions.* »

SCIENCE OUVERTE

La version finale du Plan S publiée

Les partenaires de la cOAlition S, initiative européenne en faveur du libre accès aux publications scientifiques dont est membre l'Agence nationale de la recherche (ANR), ont publié une nouvelle version du Plan S et de son guide d'application. Des mises à jour qui font suite à l'analyse des réponses reçues à la consultation publique lancée fin novembre 2018 et qui visent à optimiser la mise en œuvre des principes du Plan S, pour accélérer la transition vers un accès complet et immédiat aux publications scientifiques. Celui-ci ne concerne que les publications issues des travaux financés sur contrats de recherche publics. Mais son évolution suggère que plus rien ne s'oppose vraiment à l'adoption progressive de ces principes notamment par les États dont les agences nationales de financement de la recherche sont membres de la cOAlition S. Leur généralisation pourrait même aboutir à l'éclosion d'un nouveau standard de publication scientifique. Une nouvelle dont se réjouit l'Inserm, engagé dans la science ouverte depuis 2003.

En savoir plus sur l'engagement de l'Inserm sur la science ouverte : inserm.fr/recherche-inserm/science-ouverte



© EBF

C'EST EN LIGNE

Interface nationale antibiorésistance

Lancée en mars dernier, alors que la planète faisait face à une pandémie sans précédent, l'interface nationale antibiorésistance a pu voir le jour grâce à l'engagement de l'Inserm dans la lutte contre un fléau plus que jamais d'actualité. Elle a pour ambition de rendre visible la recherche française autour de l'antibiorésistance. Destinée à la communauté scientifique, l'interface se veut une porte d'entrée commune, intersectorielle et interactive, identifiant acteurs publics et privés, plateformes et réseaux, activités de coordination et d'animation, avec pour objectif de proposer un état des lieux des projets de recherche. Ce nouvel outil de communication évoluera et continuera à se construire grâce à la diffusion du savoir et des connaissances acquises pour maîtriser l'antibiorésistance, une nouvelle discipline de recherche du monde moderne.



© Inserm (d'après Pâtrice Latoni)

ppr-antibioresistance.inserm.fr

Magazine

Lancement d'une plateforme d'abonnement

La gestion du magazine de l'Inserm se modernise : l'Institut vient d'ouvrir une plateforme en ligne qui vous permettra de gérer vous-même votre abonnement, dans le respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD). Vous pourrez ainsi modifier vos informations de contact pour corriger une erreur ou signaler un changement d'adresse. De même, vous pourrez adapter vos préférences d'abonnement à votre situation : suspendre temporairement l'envoi du magazine papier, choisir de recevoir une notification par mail quand un nouveau numéro est mis en ligne, vous désabonner...

Les abonnés qui ont déjà indiqué une adresse mail de contact recevront prochainement un mail les invitant à finaliser la création de leur compte. Pour les autres, il est encore temps de fournir une adresse mail. Vous resterez ainsi informés de l'actualité biomédicale quatre fois par an.

Pour se réabonner :

abonnement-mag@inserm.fr

Pour gérer son abonnement :

magazine.inserm.fr



Rubrique réalisée par Marie-Charlotte Ferran